

■ MONTESSON

252 logements prévus sur le site de l'hôpital Théophile Roussel

Des logements vont être construits sur le site Théophile Roussel, actuellement propriété du centre hospitalier, qui est situé le long de la Seine dans le quartier de La Borde. Le 23 juin 2016, le conseil municipal a approuvé la candidature de la Ville dans le cadre de l'appel à projet Prior'Yvelines lancé par le Département.

À travers la mise en place de ce programme, le Département souhaite agir concrètement en faveur de la construction neuve et soutenir, tant financièrement que par un appui opérationnel, les projets participant à un développement résidentiel diversifié. La candidature de la Ville de Montesson a reçu un avis favorable et a fait l'objet d'une analyse pré-opérationnelle. La municipalité s'engage à proposer une offre diversifiée dans le parc de logement, dans une logique de rattrapage SRU et afin de « répondre aux objectifs de parcours résidentiel des Montessonnais ». Le Département des Yvelines va apporter une aide financière de près de 2,3 M € pour l'urbanisation d'une partie du site Théophile Roussel.

Un parc aménagé

Le site doit accueillir 252 logements dont 88 en accession libre, 78 en accession aidée de type BRS (Bail Réel Solidaire) et 86 en locatif social dont un



Une partie du site Théophile Roussel va être urbanisée.

foyer d'accueil médicalisé de 30 places. Le Département va également verser un peu plus de 470 000 euros pour l'aménagement d'un parc des bords de Seine d'environ 1,5 hectare. Le Département s'est engagé en outre à contribuer à hauteur de 3,1 M € au réaménagement du site du groupe scolaire Ferdinand Buisson avec la création d'une crèche et de cinq nouvelles classes. Le projet prévoit la réhabilitation complète des autres classes, du restaurant scolaire et du centre de loisirs. L'opération du site Théophile Roussel va être réalisée via une concession d'aménagement, « le portage foncier entre l'établissement hospitalier et le futur aménageur étant assuré par l'Établissement public foncier

d'Ile-de-France (Epfi) pour le compte de la Commune ».

Augmenter l'offre de transport

Par la voix d'Isabelle Lesavre, le groupe « Montesson c'est vous ! » a souhaité intervenir. « Nous comprenons parfaitement l'impératif de construire des logements sociaux et nous sommes favorables à la mixité sociale. » La Montessonnaise a évoqué la nécessité d'« implanter des nouveaux commerces et d'améliorer l'offre de transport (bus). Nous devons permettre à ces Montessonnais de se rendre facilement sur leur lieu de travail. » Isabelle Lesavre s'est interrogée sur la capacité du collège Pablo Picasso d'accueillir des enfants supplé-

mentaires et s'est montrée inquiète du nombre de nouveaux véhicules qui vont circuler sur l'avenue Gabriel Péri. « Avez-vous envisagé l'ouverture de services publics dans la zone et prévu des emplacements pour les nouveaux commerces de proximité, notamment des commerces de bouche, ainsi qu'un prolongement de la piste cyclable ? »

Valérie Lallemand-Rachid demande une étude d'impact

L'élue a également évoqué l'idée d'un suivi de ce dossier en conseil municipal, ce qu'a accepté Nicole Bristol, la maire de Montesson. Valérie Lallemand-Rachid, du groupe « Montesson citoyenne ! » a demandé quant à elle qu'une « étude d'impact » soit effectuée avant d'interroger la majorité sur le nombre exact de ces futurs habitants. Répondant à la question d'Hélène Joubert, de la formation « Montesson c'est vous ! », sur un éventuel prolongement de la digue, Nicole Bristol a indiqué qu'aucun logement ne sera construit sur une zone inondable. Les élus ont approuvé cette convention, les deux membres du groupe « Montesson citoyenne ! », Valérie Lallemand-Rachid et Serge Canape, choisissant de s'abstenir.

S.R.

■ LE PECQ

VIDÉOPROTECTION. 15 nouvelles caméras vont être installées

La société Citeos a été choisie par la Commission d'appel d'offres afin d'installer une quinzaine de caméras de vidéoprotection qui vont être reliées au Centre de supervision urbaine (Csu) de Croissy-sur-Seine.

« Vous savez que nous avons l'ambition de déployer de nouvelles caméras de vidéoprotection sur la ville. Pour ce faire, nous avons déjà réalisé des études sur les moyens d'alimenter ces caméras, ce qui n'est pas une mince affaire », a expliqué Raphaël Doan. Le premier adjoint de Laurence Bernard a parlé de nombreuses contraintes techniques. « Nous souhaitons passer à l'étape suivante qui est la réalisation de ces implantations. » La Ville a lancé deux appels d'offres. Le premier concernait la fourniture, l'installation et la mise en service de ces caméras, le second était lié aux travaux de voirie qui sont nécessaires. La municipalité a souhaité que cette quinzaine de caméras soit connectée via la fibre optique garantissant une bonne qualité d'images. Sept candidats ont présenté des offres.

Un partage des moyens

Raphaël Doan a indiqué que la Commission d'appel d'offres a retenu la proposition de la société Citeos pour le lot se rapportant à l'installation et la mise en service des caméras

« Des policiers municipaux vont être derrière les caméras. Ils pourront ainsi envoyer des forces d'intervention si nécessaire. »

Les images détruites au bout d'un mois

Laurence Bernard a ajouté que le chef de la police municipale de Croissy-sur-Seine va être le directeur de ce centre. « Il gèrera le suivi opérationnel des décisions de la conférence de l'entente ainsi que l'encadrement fonctionnel, administratif et opérationnel de ce Cisu. » Aucun agent alpcois ne sera en revanche affecté à ce centre. Les images seront envoyées aussi à la police nationale de Saint-Germain-en-Laye. La première magistrate de la ville a précisé que la police municipale alpcoise n'est pas armée avant d'indiquer que les images issues de la vidéoprotection seront détruites au bout d'un mois.

Le groupe d'opposition contre la vidéoprotection

Le groupe d'opposition a voté contre la délibération validant le choix de la Commission d'appel d'offres. Les élus avaient indiqué précédemment « avoir toujours été contre ce projet de vidéosurveillance. Ce qui nous gêne est le montant qui va y être consacré », avait précisé Agnès Thébaud. La conseillère